Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID: 051-215103656-20240409-20_24-DE

DEPARTEMENT DE LA MARNE ARRONDISSEMENT D'EPERNAY COMMUNE DE MUTIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 9 Avril 2024

L'an 2024, le 9 Avril à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 4 Avril 2024, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice: 10 Membres présents: 10 Absents: 0 Excusé: 0

Nom des membres ayant participé au vote : C.BEGUINOT – JC.CUGNET – C.DROMARD – C.FORT – MA.HUMBERT – X.HUSSON – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – M.ZIMMERLIN

Secrétaire de séance : MA.HUMBERT

20-24
Bail rural à long terme
Parcelle AD 885

Annule et remplace la délibération 23-43 du 20 Décembre 2023

Notre collectivité a donné en location à Monsieur BEAUPUIS José, une parcelle de terre appellation Champagne, lieu dit LA CHASSE AUX POULES section AD numéro 885 d'une surface de 3 a 48 ca et une parcelle lieu dit LA COTE MONNAIE section AD numéro 430 d'une surface de 4 a 17 ca, par un bail rural signé en l'étude de Maître Laetitia Conreur Herrmann, notaire à Avenay Val d'Or, en date du 11 Octobre 1999 pour une durée de 25 années soit jusqu'au 1^{er} novembre 2023.

Ce bail étant arrivé à expiration, les parties ont décidé de procéder à sa résiliation et de procéder à la rédaction d'un nouvel acte au profit de Madame BEAUPUIS née GOBERT Nadège pour la parcelle **AD numéro 885.**

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID: 051-215103656-20240409-20_24-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide la résiliation amiable du bail du 11 Octobre 1999 pour les parcelles AD 885 et AD 430.
- Décide la rédaction d'un nouveau bail au profit de Madame BEAUPUIS née GOBERT Nadège (son épouse) pour la parcelle AD 885 pour une surface de 3 a 48 ca aux conditions suivantes :
 *au tiers franc (nature)
 - *pour une durée de 25 ans, avec abandon des droits de plantation au profit de la commune
- Charge l'étude de Maître POTISEK-BENARD de la rédaction de cet acte.
- Charge Madame le Maire de signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Pour: 9 Contre: 0 Abstention: 1

> Fait le 9 Avril 2024, Le Maire Marie-Claude REMY

Transmis en Sous Préfecture le 11 04 2024 Affiché en Mairie le 11 04 2024